

## Question écrite (26/03/2020)

### **Tarifs des vols permettant aux Français bloqués à l'étranger de revenir dans l'Hexagone**

Mme Évelyne Renaud-Garabedian attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports sur les tarifs pratiqués par les compagnies aériennes sur des vols permettant aux Français bloqués à l'étranger de revenir dans l'Hexagone en pleine crise sanitaire mondiale. Face à la suspension progressive de la plupart des dessertes aériennes dans le monde, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères avait annoncé la mise en place avec Air France d'un mécanisme global permettant aux ressortissants français de rentrer dans leur pays. En dehors de ce dispositif, comportant quelques vols à tarifs spéciaux, le Ministre s'était dit vigilant quant aux tarifs des billets d'avions qui seraient pratiqués s'engageant à les réguler « pour il n'y ait pas de spéculation sur le sujet ». Or il a été constaté par beaucoup de nos compatriotes souhaitant rentrer en France que les tarifs de certains vols Air France avaient été multipliés par cinq voire par sept sur certaines lignes. D'autre part, les voyageurs concernés ont pu constater que les frais d'échange de billets étaient également surfacturés pour des vols annulés par la compagnie elle-même. Elle demande donc au Gouvernement quelles sont les actions rapides qu'il entend entreprendre auprès des compagnies aériennes afin de trouver des solutions commerciales raisonnables pour nos compatriotes dans l'attente d'un retour en France.

Fermer